

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 MAI 2017 A 20H

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT , Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY , Mme Annie HENNEAU , Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : Mme Annick RADIGON (procuration à Karine BASSARD), M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard MILLOIR), M. Gérard CUROT (procuration à Gilles GAUDIN de SAINT-REMY)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Avant l'ouverture de la séance, le cabinet JDM Paysagiste fait une présentation des premiers éléments de l'étude pré-opérationnelle qui lui a été confiée sur la requalification des espaces publics.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 mars 2017 est approuvé à l'unanimité

1. Analyse d'opportunité sur la création d'une chaufferie bois

Ce sujet a déjà été évoqué lors des précédents conseils municipaux.

Dans le diagnostic, on peut rajouter certains bâtiments, comme le Trésor Public, le Centre social ou l'Association Diocésaine.

L'étude d'opportunité permettra de faire ensuite une étude de faisabilité.

Si la commune installait une chaufferie bois, l'économie serait d'environ 30.000€ par an environ, 15.000 tonnes de CO² ne seraient pas rejetés dans l'atmosphère.

L'étude de faisabilité serait prise en charge à 90% par le SICECO.

A ce stade, il n'y a toujours pas d'engagement.

Parallèlement à cette étude, un devis sera demandé, à titre indicatif, pour le réseau de distribution à créer dans les bâtiments.

M. le Maire propose de faire cette étude de faisabilité.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

2. Demande de travail dominical pour le magasin Super U

Super U demande à travailler les 24 et 31 décembre 2017.

Le Conseil Municipal par 15 voix pour, 1 abstention (Jeanine Berthelot) et 3 contre (Gilles Gaudin de Saint Rémy, Gérard Curot, Christian Clément).

3. Gardiennage de l'église

M. le Maire propose de verser une indemnité pour le gardiennage de l'église, à verser au prêtre Simplicie Alouna. Le montant est de 479.86€ pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de cette indemnité.

4. Conseil départemental – Fonds d'aide aux jeunes

Le Conseil Départemental peut accorder aux jeunes de 18 à 25 ans des aides.

M. le Maire propose de reconduire une aide de 1.000€, identique à ce qui avait été versé en 2014.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5. Admissions en non valeur

Il s'agit de titres qui n'ont pas été honorés. Le montant de ces titres est de 246.70€.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'admettre ces titres en non valeur.

6. Informations diverses

Quelques dates à retenir :

- 12/05 Assemblée Générale de l'ADMR à 20 h à la salle polyvalente
- 29/05 : réunion à destination des commerçants pour la présentation de l'étude pré opérationnelle
- 25/06 : inauguration de la Maison de Santé à 10h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.